

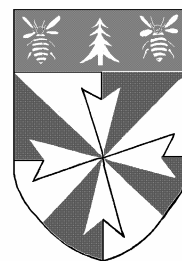
ANNEE 2008

NO : 51 / 1er trimestre 2008

LE BUGEACOIS

JOURNAL D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

SIÈGE SOCIAL : MAIRIE DE BUGEAT
- CORREZE -



« Le Blason de BUGEAT » :
Gironné d'or et d'azur de huit
pièces à la croix de Malte d'argent
brochant sur la partition, au chef de
gueules chargé d'un sapin arraché
d'argent accosté de deux abeilles
volant d'or »

SOMMAIRE DE CE NUMERO :

- | | | |
|---|-------------------------|---------|
| 1 - L'ÉDITORIAL DU MAIRE | Pierre FOURNET | page 2 |
| 2 - LE JOURNAL | (courrier des lecteurs) | page 3 |
| 3 - COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU TRIMESTRE | | page 4 |
| 3.1 - REUNION DU 22 MARS 2008 | | page 4 |
| 4 - LES ASSOCIATIONS BUGEACOISES | | page 6 |
| 4.1 - NOUVELLES DE L'USB | | page 6 |
| 4.2 - MANIFESTATIONS DU COMITE DES FETES | | page 6 |
| 5 - LA VIE DE BUGEAT : PRÉSENT et PASSÉ | | page 7 |
| 5.1 - ÉTAT CIVIL POUR LE 1 ^{ER} TRIMESTRE 2008 | | page 7 |
| 5.2 - RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES des 9 et 16 mars 2008 | | page 7 |
| 5.3 - CENTRE SPORTIF ESPACE 1000 SOURCES | | page 8 |
| 5.4 - CENTRE DE SECOURS | | page 9 |
| 5.5 - MOTS CROISÉS | | page 10 |
| 5.6 - OÙ, dans BUGEAT, cette photo a-t-elle été prise ? | | page 11 |
| 5.7 - AU PAYS CORREZIEN | | page 12 |
| 6 - INFORMATIONS PRATIQUES | | page 13 |
| 6.1 - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE | | page 13 |
| 6.2 - INFORMATIONS DIVERSES | | page 14 |
| 7 - POINT DE VUE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | | page 17 |
| 8 - DEUX VIEILLES PHOTOS DES ANNÉES 1946 et 1948 | | page 18 |

Ont participé à la rédaction de ce numéro les conseillers municipaux :
Pierre FOURNET, Serge LEBLANC, Laurence REDON
et pour les Associations ou à titre individuel :
Guy BORZEIX, Pierrette SADERNE, Yves ORLIANGE, Marie-Françoise DESAUTEZ,
Jean-Yves URBAIN, Jean-Pierre MOURIERAS, Philippe BERTRAND

1 - L'ÉDITORIAL DU MAIRE : PIERRE FOURNET

Bugeacoises, Bugeacois,

Je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui nous ont renouvelé leur confiance lors des élections municipales. Vous avez mis en place un nouveau conseil que j'ai, à nouveau, l'honneur de présider. Sachez que notre seule motivation, comme par le passé, est de nous mettre tous ensemble au service de tous les habitants de notre commune, d'être à leur écoute et de tout faire pour assurer dynamisme et prospérité à notre cité.

Qu'il me soit permis de remercier les conseillères et les conseillers municipaux de la précédente mandature qui, pour des raisons diverses, ont décidé de mettre un terme à leur fonction : ils ont œuvré pour Bugeat, donné de leur temps et de leurs compétences, certains depuis de longues années. Pour tout cela, je tiens à leur adresser mes remerciements.

Au cours du printemps, les travaux de la Rue de la Mairie vont débiter : l'entreprise FORCLUM LAVIGNE a entrepris la dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques et les travaux d'aménagement des abords incombant à la Mairie se feront dans la continuité ainsi que le revêtement de la chaussée qui, lui, est du ressort du Conseil Général.

La réfection de la prise d'eau de l'étang de la Ganette sera faite au cours du mois de mai.

Enfin divers autres programmes de travaux sont envisagés au cours de l'année et seront présentés lors de la réunion de vote du budget.

Le Maire,

Pierre FOURNET

2 - LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES : COURRIER DES LECTEURS

Voici le numéro 51. Vous y trouverez :

- le mot de notre nouveau et ancien Maire à la fois, Pierre FOURNET
- le résultat des élections municipales des 9 et 16 mars dernier,
- le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du trimestre donnant la liste des nouveaux maires-adjoints et composition des commissions.
- la vie des associations à Bugeat et au niveau cantonal
- la vie de BUGEAT ces derniers mois, les mots croisés, une nouvelle histoire de Marc Ballot, une devinette sous la forme d'une nouvelle photo : où a-t-elle été prise ?
- toutes les informations pratiques, comme d'habitude, en 6
- le mot de l'opposition municipale en 7
- deux vieilles photos une des jeunes hommes de BUGEAT au sortir de la guerre 1939/45 prêtée par Pierrette SADERNE. Et une autre prêtée par Guy BORZEIX, la classe des garçons de l'Ecole Primaire en 1948. Il est retraité maintenant en région parisienne, mais vient de temps en temps à BUGEAT (car il a une maison à CHAVANAC) voir ses anciens amis. Merci à eux pour le prêt des photos.

Bonne lecture.

3 - COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU TRIMESTRE

3.1 –REUNION DU 22 MARS 2008

consacrée à l'élection des Maires-adjoints et responsables de commissions

MAIRE	Pierre FOURNET
PREMIER ADJOINT	Denise JOUANNEAUD
SECOND ADJOINT	Laurence REDON
TROISIEME ADJOINT	Jean-Christophe ORLIANGES
QUATRIEME ADJOINT	Jean-Philippe LAIR

DESIGNATION DE DELEGUES A DIVERS ORGANISMES

C.C.A.S.

Pierre FOURNET
Serge LEBLANC
Andrée ORLIANGE
Nathalie MERCIER
Jean-Christophe ORLIANGES

SYNDICAT DE LA DIEGE

Titulaire
Pierre FOURNET
Jean-Philippe LAIR
Suppléant
Jean-Christophe ORLIANGES
Patrick DESCOURSIERE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

Titulaire
Denise JOUANNEAUD
Anita CAVALLI
Suppléant
Andrée ORLIANGE
Dominique MAY

CENTRE SPORTIF

Titulaire
Pierre FOURNET
Laurence REDON
Suppléant
Denise JOUANNEAUD
Serge LEBLANC

CA COLLEGE

Titulaire
Anita CAVALLI
Suppléant
Patricia MAURY

ECOLE PRIMAIRE

Titulaire
Andrée ORLIANGE
Denise JOUANNEAUD
Suppléant
Dominique MAY
Colette MEUNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEAT SORNAC

COMCOM

Titulaire
Pierre FOURNET
Jean-Christophe ORLIANGES
Suppléant
Laurence REDON
Anita CAVALLI

SIRTOM

Titulaire
Jean-Christophe ORLIANGES
Nathalie MERCIER
Suppléant
Patricia MAURY
Patrick DESCOURSIERE

COMMISSION EVALUATION DES CHARGES

Titulaire
Gérard NONY
Suppléant
Serge LEBLANC

PNR

Titulaire
Gérard NONY
Suppléant
Serge LEBLANC

INSTANCE GERONTOLOGIQUE

Titulaire
Denise JOUANNEAUD
Suppléant
Colette MEUNIER

DELEGUE A LA DEFENSE

Jean-Philippe LAIR

COMMISSION DES FINANCES

Pierre FOURNET
Denise JOUANNEAUD
Gérard NONY
Anita CAVALLI



de gauche à droite:

Gérard NONY (CM), Nathalie MERCIER (CM), Jean-Philippe LAIR (Adj), Andrée ORLIANGE (CM),
Denise JOUANNEAUD (Adj), Dominique MAY (CM), Pierre FOURNET (Maire), Laurence REDON (Adj),
Jean-Christophe ORLIANGES (Adj), Patricia MAURY (CM), Colette MEUNIER (CM), Anita CAVALLI
(CM), Serge LEBLANC (CM), Patrick DESCOURSIERE (CM)

4 - VIE DES ASSOCIATIONS À BUGEAT et dans le CANTON

4.1 - USB EST BEL ET BIEN DE RETOUR

C'est avec 45 licenciés que le club de football de Bugeat a repris vie il y a quelques mois. En effet, l'UNION SPORTIVE BUGEACOISE, emmenée par le fer de lance Bastien ITURRIA, défend nos couleurs en championnat de 5^{ème} division de district.

Le club a repris la saison sportive dès le mois d'Août 2007 avec des matchs amicaux, ce fut ensuite le temps des coupes (de la Corrèze, Maurice Leblanc, des communes) où nos représentants locaux se sont bien défendus mais ont du laisser filer la qualification.

A l'heure actuelle l' USB se classe 2^{ème} du championnat avec 45 points et 14 matchs joués, pour 4 matchs nuls, 9 victoires et 1 seule défaite de justesse face au premier MEYMAC. La montée en 4^{ème} division n'est pas impossible !

N'oubliez pas de venir nous encourager les jours de match au stade Alain Mimoun, un bon moment de convivialité est toujours bon à prendre !!!

Voici donc le calendrier des matchs ainsi que les résultats et le classement

Dimanche 16 septembre 2007 - 15H00	Bugeat Us	2 - 2	St Exupery
Samedi 29 septembre 2007 - 20H00	Tourette Fc	4 - 4	Bugeat Us
Dimanche 25 novembre 2007 - 15H00	Bugeat Us	2 - 2	Neuvic
Dimanche 28 octobre 2007 - 13H15	St Angel	1 - 9	Bugeat Us
Dimanche 11 novembre 2007 - 15H00	Bugeat Us	Exempt	
Dimanche 02 décembre 2007 - 13H15	Eygurande Ca	2 - 3	Bugeat Us
Dimanche 16 décembre 2007 - 15H00	Bugeat Us	1 - 1	Meymac Ca
Dimanche 06 janvier 2008 - 15H00	Bugeat Us	2 - 1	Liginiac Es
Dimanche 13 janvier 2008 - 15H00	Peyrelevade	2 - 4	Bugeat Us
Dimanche 20 janvier 2008 - 13H15	St Exupery		Bugeat Us
Dimanche 03 février 2008 - 15H00	Bugeat Us	8 - 0	Tourette Fc
Dimanche 10 février 2008 - 13H15	Neuvic	1 - 2	Bugeat Us
Dimanche 02 mars 2008 - 15H00	Bugeat Us	3 - 1	St Angel
Dimanche 09 mars 2008 - 15H00	Exempt		Bugeat Us
Dimanche 30 mars 2008 - 15H00	Liginiac Es	1 - 2	Bugeat Us
Samedi 05 avril 2008 - 18H00	Meymac Ca	3 - 2	Bugeat Us
Dimanche 13 avril 2008 - 15H00	Bugeat Us	7 - 2	Eygurande Ca
Dimanche 27 avril 2008 - 15H00	Bugeat Us		Peyrelevade

4.2 - MANIFESTATIONS DU COMITE DES FETES

Samedi 03 Mai 2008

- Rassemblement VTTiste - Soirée dansante animée par MARCEL DISCOMOBILE

Jedi 08 Mai 2008

- Thé dansant avec la participation de Mathieu MARTINIE

Dimanche 13 Juillet 2008

- Soirée dansante à thème avec ULTRA POWER

Mardi 15 Juillet 2008

- Concert à l'Eglise de BUGEAT avec XINARCA, chanteur Corse

Vendredi 25 Juillet 2008

- Soirée « Steel Band » dirigée par les MAMBO BIDON

Samedi 09 Août 2008

- Nuit Celtique animée par « REBEL SHEEP PIPE BAND and the GARTHONEY RATS »

Dimanche 10 Août 2008

- Fête Locale, animations diverses, et soirée dansante avec « PODIUM 19 »

RAPPEL :

Ce chapitre 4 dans chaque numéro du Bugeacois est à la disposition des Associations de BUGEAT et même du canton pour informer sur leur vie : activités, compte rendu d'Assemblée Générale etc....

N'hésitez pas à nous communiquer vos papiers sachant qu'il faut les fournir à la fin de chaque trimestre.

5 - LA VIE DE BUGEAT

5.1 - ÉTAT CIVIL DE BUGEAT

Pour le premier trimestre de l'année 2008, il y a eu :

0 naissance
0 mariage
1 décès

Naissance

Nous avons appris la naissance à TULLE de **Léa** fille et 2^{ème} enfant de Pierre BESSE et Sandra SAUGERAS le 7 mars 2008. Léa est la petite fille de Monsieur et Madame BESSE Rue du Geneytoux à BUGEAT. Félicitations aux parents et grands-parents et tous nos voeux de bonheur à Léa.

Décès

Le 12 janvier 2008 à GUERANDE de **Michel ROTH** âgé de 59 ans. Il était le fils de Fernand ROTH et Christiane VARIERAS et avait passé son enfance à BUGEAT où son père exerçait la profession de commerçant forain.

Le 13 janvier 2008 à BORDEAUX d'**Albert DELNESTE**, époux d'Hélène ARVIS, il venait durant plusieurs semaines dans sa maison de la rue de la Mairie. Homme affable, il participait volontiers à diverses activités. Il a été inhumé à BUGEAT le 16 janvier.

Le 13 février 2008 à USSEL de **Madame BRISSAUD Marie-Louise, née ROULLAUD** à l'âge de 97 ans

Le 18 février 2008 à LIMOGES de **Léon NONY**, âgé de 99 ans, il était le doyen de notre commune à laquelle il était très attaché, séjournant plusieurs mois par an dans sa maison du Massoutre.

Nous présentons nos très sincères condoléances à leurs familles.

5.2 – ELECTIONS MUNICIPALES des 9 et 16 MARS 2008

Résultats à BUGEAT des élections municipales du 9 mars 2008 : 1^{er} tour.

Inscrits : 715

Votants : 600

Blancs ou nuls : 26

Suffrages exprimés : 574

Nombre de suffrages pour être élu : 288 voix

Ont obtenu :

LISTE d'ENTENTE REPUBLICAINE et de DEFENSE des INTERETS COMMUNAUX

Pierre **FOURNET 334 voix élu**

Denise **JOUANNEAUD 324 voix élue**

Laurence **REDON 324 voix élue**

Andrée **ORLIANGE 316 voix élue**

Et par ordre alphabétique :

Lucy **ALDERSON 295 voix élue**

Christophe **CEAUX 286 voix**

Patrick **DESCOURSIERE 295 voix élu**

Jean-Claude **EGLIZEAUD 276 voix**

Daniel **JAMAIN 277 voix**

Jean-Philippe **LAIR 357 voix élu**

Dominique **MAY 304 voix élu**

Nathalie **MERCIER 331 voix**

Bernard **NIGON 248 voix**

Gérard **NONY 294 voix élu**

Jean-Christophe **ORLIANGES 310 voix élu**

Soit 11 élus au 1^{er} tour

PROGRESSONS ENSEMBLE à BUGEAT

Serge **LEBLANC 290 voix élu**

Et par ordre alphabétique :

Anthony **AUCHATRAIRE 220 voix**

Stéphanie **BANETTE 223 voix**

Sébastien **BARNABAS** 239 voix
Karine **BRUNELLE** 218 voix
Anita **CAVALLI** 249 voix
Manuel **de MIRANDA** 210 voix
Lionel **GOUMOT-LABESSE** 216 voix
Noémie **JEANNOT** 209 voix
Thierry **MAGNE** 229 voix
Patricia **MAURY** 257 voix
Colette **MEUNIER** 268 voix
Jean-Claude **PEYRAUD** 207 voix
Sylvie **TERRACOL** 239 voix
Michèle **ZAREMSKI** 216 voix

Soit 1 élu au 1^{er} tour

12 conseillers sont élus au 1^{er} tour. Restent à élire 3 conseillers

Résultats à BUGEAT des élections municipales du 16 mars 2008 : 2^{ème} tour.

Inscrits : 714

Votants : 547

Blancs ou nuls : 10

Suffrages exprimés : 537

Nombre de suffrages pour être élu : 269 voix

Ont obtenu :

LISTE d'ENTENTE REPUBLICAINE et de DEFENSE des INTERETS COMMUNAUX

Christophe **CEAUX** 230 voix
Jean-Claude **EGLIZEAUD** 212 voix
Bernard **NIGON** 188 voix

PROGRESSONS ENSEMBLE à BUGEAT

Anita **CAVALLI** 289 voix **élue**
Patricia **MAURY** 304 voix **élue**
Colette **MEUNIER** 327 voix **élue**

Les 15 conseillers sont donc élus

5.3 - CENTRE SPORTIF ESPACE 1000 SOURCES

Pour la deuxième année consécutive s'est déroulé en partenariat avec le Conseil Général et le Comité départemental de Rugby le challenge du jeune butteur les 13 et 14 février. Le parrain de l'opération Maxime PETITJEAN était parmi nous pour ce deuxième rendez-vous qui semble bien parti pour devenir une institution dans le monde de l'ovale corrézien.

Diverses activités ont eu lieu en février notamment de boxe, rugby, judo, badminton, tennis de table, athlétisme et escrime.

En mars ce fut du tir à l'arc, de la course d'orientation, avec la présence du quintuple champion du monde de la spécialité, le français Thierry GUERGIOU du club de Saint Etienne.

Quelques grands rendez-vous

En avril

Stages d'entraînement consacrés à l'athlétisme

L'été 2008 outre la préparation Olympique devrait voir arriver l'équipe de France junior de triathlon, la relève pour 2012 est en construction.

C'est officiel neuf pays (Algérie, Angleterre, Biélorussie, Cuba, Irlande, Kazakhstan, Philippines, Thaïlande, et la

France) seront présents sur le site de Bugeat pour la préparation des jeux de Pékin. Neuf équipes nationales dont l'équipe de France Olympique de Boxe seront regroupées sur un stage international du 4 au 14 mai.

Les sélections finales se feront à l'issue du tournoi international d'Athènes la semaine prochaine, les athlètes iront chercher pour certains leur sélection au Jeux.

Pour l'heure nous ne connaissons ni le volume de chaque délégation, ni leur composition.

L'équipe de France Olympique reviendra quant à elle en juillet prochain pour sa préparation terminale du 4 au 17. Cordiales salutations sportives et à bientôt de vous accueillir sur le site de préparation olympique de Bugeat.

5.4 - CENTRE DE SECOURS

Le Président de l'Amicale des Sapeurs pompiers remercie toutes les personnes qui ont prouvé leur attachement à la compagnie des sapeurs pompiers bugéacois à l'occasion de la distribution des calendriers 2008 ainsi que lors du bal de la fête pascal. Votre nombreuse présence lors de cette manifestation nous incite à maintenir cette tradition. Soyez-en encore remerciés.

Souhaitons la bienvenue à la petite soeur de Clément, Léa née le 07 mars 2008, fille de Sandra SAUGERAS et du Caporal Chef Pierre BESSE. Toutes nos félicitations.

La sirène ne sonne plus, hélas ! Sinon, vous l'auriez entendue une trentaine de fois à l'occasion de ce premier trimestre avec une majorité de départ pour secours à personne.

Des formations de secourisme (PSC 1 ex BNS/AFPS) sont dispensées tout au long de l'année. La prochaine aura lieu les 02 et 03 mai 2008 au Centre Sportif Espace Mille Sources. Les personnes intéressées par ces formations sont invitées à déposer leur candidature dans la boîte à lettres du Centre de Secours avec leurs coordonnées ou à contacter le 06.74.24.29.79.

Une journée «portes ouvertes» aura lieu le samedi 28 juin 2008 à partir de 14 h OO au Centre de Secours place du champ de foire. Vous pourrez découvrir tout le matériel et discuter avec les sapeurs pompiers, assister à des démonstrations. A cette occasion, des informations vous seront communiquées en vue d'éventuel recrutement. Nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés afin d'assurer nos missions de secours. Le recrutement est ouvert à toute personne, homme ou femme, en bonne santé, âgée de 18 ans au moins, 40 ans au plus, de nationalité française ayant une résidence domiciliaire ou professionnelle sur la commune de Bugeat, Viam, Gourdon, Pérols/Vézère ou pouvant répondre à un appel dans les 5 minutes.

La section de jeunes sapeurs pompiers recrute également. Pour les jeunes nés entre le 1er septembre 1994 et le 1er septembre 1997, nous les invitons à se présenter le jour de la journée «portes ouvertes» du 28 juin 2008 accompagnés de leurs parents.

P. BERTRAND

5.5 - MOTS CROISES

Voici une **huitième** grille de mots croisés toujours proposée par une de nos fidèles lectrices Marie-Françoise DESAUTEZ, née VIETHEL.

Nous remercions Marie-Françoise d'avoir eu l'idée de nous proposer ce passe-temps.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A						■					
B						■					
C					■						
D		■							■		
E				■				■		■	
F					■		■				■
G			■							■	
H		■			■						
I								■			

HORIZONTALLEMENT :

A – Centre de vie dans la cité grecque – Vieil esclave

B – Rouge et précieux – Dures à monter.

C – Raire – Utilisé en radiothérapie.

D – Au fond de l'œil – Panneau d'étoffe

E – Agréable, quand il est précédé de « bon » - Habitant des Rocheuses

F – Certains en prennent de « grands » - Alias Rodrigue.

G – Interjection de petit capricieux. Pour évacuer les gaz.

H – Ile de France – Ensemble de cours.

I – Organe sexué des plantes à fleurs – Une patronne.

VERTICALEMENT :

1 - Morgue.

2 – Peut être traversé à pied – Vallée envahie par la mer.

3 – Couvrir de dettes – radium symbolisé.

4 – C'est le propre de l'homme – Figure à skis.

5 – Un vrai champion ! Personnel familial.

6 – Parfois appelé aux armes, plus fréquemment aux urnes.

7 – Image pieuse – Quart d'an.

8 – partie arrondie d'un organe – Quand il est grand, il est apprécié à table.

9 - Enleva – On les compte dans un vers

10 – Héros légendaire helvétique - Conjonction

11 – Exercer une action en justice – Nagoya s'y trouve.

La solution du mot croisé est quelque part dans ce numéro !!

5.6 - Connaissez vous bien BUGEAT ? Où cette photo a-t-elle été prise ?



Cette photo a été prise à Bugeat, en mars 2008, mais où ? Un indice : la date 1839 est celle de la construction de la maison. C'est donc une des plus anciennes maisons de Bugeat.
Donnez nous (à la mairie) l'endroit exact et que représente t-elle ?
- récompense à la première réponse exacte.

Photo du précédent numéro :

La quatrième photo représentait une ancienne sortie d'évier de cuisine, en patois « la bassière » au 17 Rue de la Mairie. Dans le temps, l'eau qui n'était pas courante et comme on n'avait pas le tout-à-l'égout, puisée avec une louche dans un seau, se trouvait souvent après usage dans l'évier de pierre et se retrouvait ensuite dans la rue !
Le premier lecteur à avoir trouvé est Quentin LAMOUREUX. Bravo !, il a reçu le livre de Monsieur PEREL sur les vieilles maisons du Pays de BUGEAT

5.7 - AU PAYS CORREZIEN

Dans ce numéro, nous reprenons de nouveau 1 histoire tirée du livre de Marc BALLOT «Au pays corrèzien» édité en 1978 aux Editions MAGNARD FANTASIA.

Compilé du livre par Jean-Pierre MOURIERAS

LA CHEVAUCHEE DU ROI HENRI

SI peu que vous ayez usé vos culottes sur les bancs de l'école, vous avez bien ouï parler du roi Henri IV?

Ah! Vous pouvez dire que celui-là, c'était un bon roi! C'est lui qui voulait qu'en son temps le paysan pût faire cuire une poule dans la marmite tous les dimanches. Des rois comme lui, c'est une bénédiction! Le peuple en conserve pieusement la mémoire.

Sur celui-là, si j'avais le temps, je vous contera des tas d'histoires de chasse, d'amour ou de gloire, de quoi vous tenir ici jusqu'à demain soir.

Mais, tenez, en voilà une petite seulement, qui sera vite contée.

Au temps où il n'était encore qu'un petit roi de Navarre et qu'il faisait la guerre en Limousin à son cousin le roi de France - même qu'un après-midi, à La Roche l'Abeille, aux environs de Saint-Yrieix, les troupes de nos deux rois se frictionnèrent rudement - dans le temps enfin que l'histoire rapporte, ce diable de roitelet de Navarre tombe un jour sans crier gare dans la plaine d'Argentat, non point pour faire le siège de la place, mais tout simplement pour courir à travers le pays, se faire connaître des gens, dire un mot galant aux bergères...

Vous pouvez penser si la nouvelle qu'un jeune et gentil roi se promenait dans le pays eut vite fait le tour des villages, et si le cœur de plus d'une bergère cognait dans le giron. Car c'était encore le temps où les rois épousaient des bergères. Depuis...

Il y en avait une, au village du Bastier, une grande rousse, bête, bestiasse, plus qu'on ne saurait dire, plus bête que ses deux sabots. De quelle ânesse de nourrice avait-elle tété le lait? Ou de quels parents sans malice, Seigneur! tenait-elle tant d'innocence? A vous de chercher...

Sitôt qu'elle entendit parler de ce roi tombé du ciel, la pauvre fille crut, bien sûr, qu'il était venu exprès la marier.

- Mon Dieu! répétait-elle en menant ses cochons au coudert, faites qu'il arrive vite. Il me fait attendre depuis si longtemps!

La fille répétait sa prière pour la centième fois peut-être, quand tout à coup elle aperçoit au loin passer dans un nuage de poussière quatre cavaliers au grand galop. Et devant, le premier en tête, un jeune au chapeau blanc, de bien fière allure.

- Le roi, cria quelqu'un. Le roi qui passe là-bas!

Le roi! Ah! mes amis! Vous parlez de femme leste!

Voilà la nôtre qui part comme une folle. Jamais, au grand jamais, vous ne verrez de votre vie course pareille.

Tenez! Vous pensez à un voleur qui se sauve ? un cheval échappé ? un lièvre poursuivi par les lévriers ? la chasse volante sur les nuages ? Croyez-moi, ce n'est rien comparé à cette fille, le derrière - sauf votre respect tressautant comme celui d'un cabri, bondissant, enjambant les ruisseaux, bladin ! bladant !

Si bien menée fut sa galopade qu'en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, voilà : la fille aux bottes du roi.

- Ventre Saint Gris, dit-il en éclatant de rire. Mes compliments, la belle! De ma vie je n'ai vu femme courir ainsi. De grâce, je vous en prie, reposez-vous un peu. Vous devez être rompue d'avoir tant couru derrière nous !

- Oh! Sire, dit la fille en baissant modestement les yeux, j'ai l'habitude, allez, depuis longtemps, de courir après les cochons !!!

6 - INFORMATIONS PRATIQUES

6.1 - NUMÉROS DE TÉLÉPHONES

Nous vous rappelons les numéros suivants toujours utiles et à laisser à votre portée.
MAIRIE DE BUGEAT : **05.55.95.50.34**
heures d'ouverture au public : 10H30->12H et 14H->17H du lundi au vendredi
Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous (à prendre avec le secrétariat de la Mairie)
Fax de la Mairie : **05.55.95.47.26.**

Le PAYS de BUGEAT sur INTERNET www.lepaysdebugeat.com
et le site de BUGEAT www.ville-bugeat.fr, email : mairie@ville-bugeat.fr

OFFICE de TOURISME et SYNDICAT d'INITIATIVE : **05.55.95.18.68**
FAX : **05.55.95.67.90**
Email : bugeat.ot@free.fr

NOUVEAU SITE INTERNET de l'OFFICE DE TOURISME BUGEAT/SORNAC :
otsi.bugeatsornac.free.fr

MÉDECINS :

Docteur BUCHON **05.55.95.55.09**
Docteur HERISSE **05.55.95.55.18**
Docteur NOUAILLES **05.55.95.52.78**

MAISON DE RETRAITE : **05.55.95.52.65**

PHARMACIE :

Monsieur GAYOU **05.55.95.50.14**

INFIRMIER :

Service infirmier **05.55.95.50.07**
(Mutualité Sociale Agricole
1, Rue de l'Etang des Saules)

CHIRURGIEN DENTISTE :

Madame BASSET **05.55.95.41.42**

KINÉSITHÉRAPEUTE :

Monsieur BOINET **05.55.95.45.21**

INSTANCE GERONTOLOGIQUE :

Florence MILLET **05.55.72.36.58**

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL :

Madame CLEMENT **05.55.95.54.81**
à BUGEAT le vendredi matin,
3, Place du Champ de Foire
ou **05.55.95.26.70** à MEYMAC

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE : **05.55.95.67.40**

GENDARMERIE : **17** POMPIERS : **18**

DÉPANNAGE EDF : **0810.33.32.19**

S.N.C.F. : Gare **05.55.95.50.31**
Information/Vente **08.36.35.35.35** (0,34€ la minute)

VÉTÉRINAIRE :

Docteur DIRSON **05.55.95.50.50**

LA POSTE : **05.55.95.50.00**
et **05.55.95.52.60** (Receveur)

TRÉSOR PUBLIC: **05.55.95.50.39**

CRÉDIT AGRICOLE : **05.55.46.19.80**

TAXI/AMBULANCE :
Maison REGAUDIE **05.55.95.54.29**

6.2 - INFORMATIONS DIVERSES

6.2.1 - ORDURES MÉNAGÈRES

Toute l'année, elles sont désormais ramassées les lundi (bourg et villages) et vendredi (bourg).

➔ Nous vous rappelons que ces ordures dites ménagères doivent être mises dans des sacs poubelle en plastique et ne pas contenir de gravats, cendres, herbes et débris de jardin, mais que l'on peut toujours amener ceux-ci à la déchetterie (voir ci-dessous les jours et heures d'ouverture de la déchetterie).

IL N'Y A PLUS DE RAMASSAGE DES OBJETS DITS « ENCOMBRANTS »

Ils doivent être amenés à la Déchetterie de BUGEAT (ouverte depuis le 13 janvier 2004) ou de TREIGNAC (voir ci-dessous)

JOURS d'OUVERTURE:

TREIGNAC : Lundi ,Mercredi et Samedi Après-midi

BUGEAT : Mardi, Vendredi et Samedi matin

HEURES D'OUVERTURE : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

Le SIRTOM de TREIGNAC aura à sa charge l'exploitation des 2 sites. Ces installations fonctionneront de façon complémentaire. Le même gardien assure la surveillance des deux déchetteries.

Tous les habitants domiciliés sur le territoire des communes membres du SIRTOM, ont accès à ces 2 déchetteries.

Rappelons que :

LA DECHETTERIE DE BUGEAT se trouve dans la zone artisanale de Bugeat : prendre la route de TARNAC, puis tourner à gauche avant le pont SNCF.

LA DECHETTERIE DE TREIGNAC dite de Beauséjour à la sortie de TREIGNAC, il faut prendre la Route de CHAMBERET, puis la route du village de Noux

Les 2 déchetteries peuvent accueillir les gravats, les cartons, le tout venant, mais aussi les déchets verts : branches, herbe de tonte, les feuilles ...

A compter du 05 juin 2007 un nouveau service sera proposé sur le site de la déchetterie de TREIGNAC : la plate-forme de regroupement des déchets verts.

Vous pourrez y apporter branchages, feuilles et gazons.

Ces matériaux devront être préalablement triés ; il est conseillé de charger d'abord les feuilles et gazons et, en dernier les branchages.

Lors du déchargement sur le site le gardien indiquera où vider les feuilles et gazons.

Les branchages devront être stockés séparément, toujours sur les instructions de l'agent du SIRTOM.

Ce service sera gratuit pour les particuliers et facturé comme suit pour les artisans :

- 10 € le camion de 3,5 tonnes ou grosse remorque : pour les entreprises dont le siège social est situé sur le SIRTOM

- 20 € pour les autres (entreprises dont le siège social est situé hors du territoire du SIRTOM).

Le gardien établira un bon de dépôt, signé par le chauffeur avec indication du numéro de véhicule, de la date et de l'heure, un double lui sera remis, et la souche servira à la facturation.

La plate-forme déchets verts sera ouverte de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, tous les jours sauf :

- Dimanche et jours fériés

- de mi-décembre à mi-janvier, elle fonctionnera à mi-temps selon les horaires actuels de la déchetterie de TREIGNAC : lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le samedi après-midi de 14 h à 18 h .

Le SIRTOM se réserve le droit de modifier les jours et horaires d'ouverture si nécessaire.

Dépôt des verres vides :

Les containers se trouvent désormais à une centaine de mètres du précédent endroit, Rue de Chaleix, sur un terrain aimablement prêté à la commune par Monsieur Pierre TRIGUEROS, de TARNAC.

Nous rappelons qu'il est interdit de déposer des gravats sur la plate-forme du Luc.

Tout contrevenant s'expose à des pénalités.

Il y a en effet une déchetterie ouverte sur BUGEAT.

Les agents de la collecte constatent la présence de nombreuses tripes d'animaux dans les conteneurs. Ces déchets qui proviennent de produits de la chasse ne sont pas considérés comme déchets ménagers, et, pour des raisons sanitaires doivent être collectés par des circuits spécifiques.

6.2.2 - FOIRES

ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} JEUDI du mois, sauf la deuxième de décembre qui a toujours lieu le 24 décembre, quel qu'en soit le jour de la semaine.

6.2.3 - HORAIRES DE LA GARE SNCF

LUNDI au SAMEDI : de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H15
DIMANCHES ET FETES : de 12H30 à 19H40

De nouvelles dessertes ont été mises en place depuis le 12 décembre 2004 :
11H30 du lundi au vendredi direction USSEL (arrivée à 12H06)
19H44 le vendredi direction USSEL (arrivée 20H17)
17H15 le dimanche direction LIMOGES (arrivée 18H21) avec correspondance pour PARIS (arrivée 21H34)

Ligne locale 05 55 95 50 31 ou Tél 3635 (0,34€ la mn) et MINITEL 3615 code TER
En dehors des heures d'ouverture, se présenter au contrôleur du train qui vous délivrera un titre de transport.

6.2.4 - HORAIRES DE LA POSTE

Ils sont les suivants :

LUNDI au VENDREDI : de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30
SAMEDI : de 9H00 à 12H00

Départ du courrier : chaque jour à 15H45, sauf le samedi à 12H15

6.2.5 - DIVERS : LOGEMENTS à LOUER et TERRAINS à BATIR

Il y a actuellement à louer 1 maison F5 et 1 maison F4 Rue des Fleurs de la Saint Jean

Les propriétaires souhaitant mettre en location une maison ou un appartement sont invités à le signaler au secrétariat de la Mairie. Au lotissement de CHALEIX, la Mairie dispose toujours de plusieurs lots de 700 à 2300m². S'adresser à la Mairie pour connaître les prix et les surfaces des différentes parcelles.

6.2.6 - PERMANENCES DE M. Patrice AMADIEU pour l'année 2008

Monsieur Patrice AMADIEU, chargé de mission de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, député de notre circonscription tiendra ses prochaines permanences à la Mairie le 4^{ème} mardi de chaque mois de 9H30 à 11H30.

Pour ceux qui ne pourraient attendre la prochaine permanence, Monsieur AMADIEU reçoit également à USSEL à l'adresse suivante : 3 rue Saint Martin en centre ville, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9H à 12H et de 14H à 18H. Il est conseillé de prendre rendez-vous au 05.55.96.15.36.

6.2.7 - CALENDRIER DES PERMANENCES de la PAIO

(Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation)

Elles ont lieu à la Mairie de BUGEAT en principe le troisième jeudi de chaque mois à partir de 9H30.

Il est impératif de prendre rendez-vous à la P.A.I.O en téléphonant au 05.55.96.27.69.

6.2.8 - BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Nous vous rappelons qu'il existe une **bibliothèque communale** dans les locaux de la Mairie **ouverte chaque mercredi de 14H30 à 17H et les jours de foire de 10H à 11H.** Tél. 05.55.95.48.53

6.2.9 - PERMANENCE DE LA MSA

La MSA tient une permanence à la mairie le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 09H30 à 12H00

6.2.10 - PERMANENCE DE LA C P A M

Il est rappelé que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie tient une permanence à la Mairie chaque **Jeudi de 14 h 00 à 15 h 00**, où vous pouvez venir déposer vos dossiers, demander des renseignements ou poser des questions.

6.2.11 - PERMANENCE OPAH MILLEVACHES

Des permanences concernant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. ont lieu à la mairie de BUGEAT de 10 h 30 à 12 h. Pour le prochain semestre, ce sera le 01 avril et le 03 juin.

6.2.12 - NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue à

- Monsieur GALOT et Madame FANGUIN et leur enfant, Rue de Fleurs de la Saint Jean
- Monsieur et Madame JONCOUR et leur enfant, Rue des Fleurs de la Saint Jean
- Mademoiselle DUBUISSON Lydie, Rue de la Ganette

6.2.13 - PROGRAMME DU CINEMA POUR LE 2ème TRIMESTRE 2008

(se renseigner à la Mairie)

Rappel : séances au FOYER RURAL, prix des places Adultes 4 €, Enfants 3 €

6.2.14 - SI VOUS RECEVEZ LE BUGEACOIS PAR LA POSTE

N'oubliez pas (si vous ne l'avez pas déjà fait) de régler les 3 €uros afin d'assurer les frais postaux pour l'année 2008 (4 numéros).

SOLUTION DES MOTS CROISES :

Horizontalement : **A** – Agora - ilote **B** – Rubis - Cotes **C** – reer - Cobalt – EV. **D** – Retine - Le
E – Gré - Ute **F** – Airs - Cid **G** – Na - Tuyère **H** – Ré - Etudes **I** – Etamines - Ste.

Verticalement : **1** - Arrogance **2** – Gué - Ria **3** – Obérer - Ra. **4** – Rire - Stem

5 – As - Tu **6** - Citoyen **7** – Icône - Eté **8** – Lobe - Cru **9** – Ota - Pieds

10 – Tell - Et **11** – Ester - Ise

7 – POINT DE VUE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Lors des scrutins des élections municipales des 09 et 16 Mars, vous avez souhaité nous élire nous, quatre candidates et candidats de la liste « Progressons ensemble à Bugeat ». Soyez en ici remerciés. Nous tacherons d'être à la hauteur de vos espérances.

Nous siégerons donc à votre assemblée locale sans aucun parti pris, sans esprit partisan, en parfaite harmonie avec les élu(e)s de la liste d'Entente Républicaine et de Défense des intérêts communaux avec une réelle volonté de faire avancer les projets municipaux nous tenant à coeur en espérant pouvoir les faire aboutir pour le bien de toutes et de tous. Nous soutiendrons également tous les projets pertinents, utiles à notre commune, cela va de soi.

Nous souhaitons également participer aux délégations et commissions en y mettant toute notre bonne volonté et toute notre sincérité. Il en va de l'intérêt local. Il est temps que notre commune prenne à bras le corps sa destinée et surtout, que tout le monde y mette du sien.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé de modifier la « page de l'opposition municipale ». En effet, nous souhaitons qu'elle devienne dès le prochain numéro du Bugeacois une page « Forum » dans laquelle toutes et tous auraient la possibilité de vous exprimer par courrier ou par mail sur vos besoins et vos attentes. Toutes vos idées et suggestions pertinentes seront étudiées et discutées en réunion.

Pour terminer, un grand merci à Anthony Auchatraire, Stéphanie Banette, Sébastien Barnabas, Karine Brunelle, Manuel De Miranda, Lionel Goumot Labesse, Noémie Jeannot, Thierry Magne, Jean Claude Peyraud, Sylvie Terracol et Michèle Zaremski qui nous ont accompagné sur la liste « Agissons ensemble à Bugeat » Ils et elles ont contribué à notre élection.

A Bientôt

Anita Cavalli, Serge Leblanc, Patricia Maury, Colette Meunier

Cette page est toujours écrite avec OpenOffice sous LINUX

8 - VIEILLES PHOTOS DES ANNEES 1946 (les « gars » de Bugeat) et 1948 (école de garçons)



A partir du haut et de gauche à droite :
Henri DARS, André COUIGNOUX, Maurice PLAS, Paul SADERNE, Pierre BESSE, Béla, Robert PREVOST
VIALANEIX, Roger JAMILLOUX, Jean DEBENEIX
X, Christian PENICHOU, Edmond THIBAudeau, René LALEUX, Georges ROMARIN, Georges JEUX



BUGEAT : Ecole de garçons année 1948. De haut en bas et de gauche à droite :
JM Delabrousse, Y Orlianges, M Nony, x? OrLuc, R Dutourd, J May, R Terracol, JM Lagarde, y? Dutourd
R Nauche, ???, M OrLuc, D Ventura, L Laval, C Lair, A Laliron, A Orliange, JL Mazaud, x? Coquet, G Courteix, Guy Borzeix
Marcel Delmas, C Audy, M Couignoux, Y Bailleul, M Billot, R Laliron, JP Lauby, JL Orliange, B Audy, R Marcilloux, JL Bonnetaud
G Jouanneaud, M Champeaux, R Gourdon, R Meyrignac, P Nony